



L'exemple de la conservation partagée



**CENTRE TECHNIQUE DU LIVRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

20 juin 2025

L'archivage numérique : fragilité intrinsèque

- ▶ Obsolescence rapide des matériels
- ▶ Obsolescence rapide des logiciels
- ▶ Obsolescence des techniques de numérisation

Nécessité de la sauvegarde séquentielle (recopie perpétuelle, migrations constantes), voire de la numérisation séquentielle (refaire la numérisation selon une nouvelle technique qui offre plus de potentialité, pour cela il faut avoir gardé des collections papier)

- ▶ Coût croissant de l'énergie (consommation, climatisation)
- ▶ Empreinte carbone, insoutenabilité
- ▶ Vulnérabilité à la censure et aux restrictions d'accès

« La numérisation du patrimoine ne garantit pas une conservation durable » / Alain Chevenez. « Le Monde », 12 juin 2025

« La numérisation souvent présentée comme une technique neutre, se révèle en réalité profondément influencée par des décisions politiques et institutionnelles, qui définissent implicitement ce qui mérite ou non d'être conservé et transmis. »

« Le cyberspace tend à se fragmenter en des réseaux contrôlés par les Etats, qui filtrent et restreignent l'accès à certains contenus, à l'image du « grand pare-feu » chinois, combinant technologies de filtrage, surveillance et blocages de contenus étrangers. »

2

Beaucoup d'exemples de la censure de l'imprimé existent dans l'histoire ou l'actualité (et dans la littérature dystopique de science-fiction : « Fahrenheit 451 ») mais sur des cibles très limitées, alors que la vulnérabilité de l'archivage numérique offre des potentialités beaucoup plus larges de manipulations des algorithmes de présentation des résultats, voire de suppressions définitives volontaires de documents pour des raisons idéologiques.

Par opposition : le papier permanent

Le papier est une matière renouvelable et recyclable. Empreinte carbone non négligeable cependant dans sa fabrication.

Le papier acide courant est peu durable, **mais le papier permanent** a lui une durée de vie de plusieurs milliers d'années.

Norme ISO 9706 (ou ANSI Z39.48 aux Etats-Unis)

- ▶ PH alcalin, réserve alcaline
- ▶ Résistance à l'oxydation,
- ▶ Résistance à la déchirure

Le symbole du signe mathématique de l'infini dans un cercle portant en dessous la mention ISO 9706.

Pas vraiment de surcoût dans sa fabrication par rapport au papier traditionnel.

Largement présent dans l'édition académique américaine (livres bien signalés avec ISBN différent) ; malheureusement pratiquement pas en France et en Europe.

Problématiques, enjeux et objectifs de la conservation partagée

- Des établissements se regroupent pour partager le poids de la conservation, au lieu d'une redondance non maîtrisée des collections sur un territoire.
- Chacun devrait conserver moins pour que la communauté conserve mieux, de manière concertée.

La conservation partagée n'a pas été mise en pratique depuis les années 1980 pour répondre aux enjeux de la transition écologique, dont le concept ne s'était pas encore imposé à l'époque, mais elle est alignée avec cette perspective.

L'intérêt de la mutualisation des dépenses

- ▶ Construire et équiper des bâtiments appropriés à la conservation
- ▶ Maintenir ces locaux et leurs équipements techniques
- ▶ Acquérir les consommables de conservation
- ▶ Assurer la conservation préventive et faire réaliser les travaux de conservation-restauration
- ▶ Rémunérer un personnel spécialisé

Favoriser en même temps l'accès au document

- ▶ La conservation partagée contribue à améliorer le signalement des documents en évitant une charge trop lourde sur un seul établissement
- travaux rétrospectifs de longue haleine, souvent reportés derrière d'autres priorités : inventaires de fonds, catalogage de fonds rétrospectifs, complétude des états de collection pour les périodiques

Deux modes de conservation partagée

- ▶ **La conservation partagée centralisée**

Plusieurs établissements mettent en commun leurs moyens pour construire un site commun de stockage,

- ▶ **La conservation partagée répartie**

Plusieurs établissements se regroupent dans un réseau de collaboration pour établir un plan de conservation entre eux et répartir les responsabilités (exemple des plans thématiques de conservation partagée des périodiques de l'enseignement supérieur et de la recherche),

7

Plus gros exemple de conservation partagée aux Etats-Unis : ReCAP, the research collections and preservation consortium.

“ReCAP, incorporated in 2000 and jointly owned and operated by Columbia University, Harvard University, The New York Public Library and Princeton University, enables its members’ cooperative and efficient use of resources to serve their user communities. The ReCAP facility has over 134,000 shelves storing more than 18 million library and archival collection items.”

Conservation partagée centralisée en Europe

<i>Lieu</i>	<i>Type de magasins</i>	<i>Type de bibliothèque</i>
Kuopio (FI)	traditionnel	BU, BLP
Hamburg (D)	traditionnel	BU
Paris/Bussy-St-Georges (F)	grande hauteur (manuel) et traditionnel	BU
Büron (CH)	automatisé, oxygène réduit	BU (et BLP)
Barcelona/Leida (E)	traditionnel	BU
Mo i Rana (N)	automatisé	BN

Exemple le plus récent :
la « Kooperative Speicherbibliothek Schweiz »

- ▶ Centre régional de dépôt, commun aux bibliothèques affiliées de Suisse du nord.
 - ▶ Bibliothèque centrale et universitaire de Lucerne
 - ▶ Bibliothèque universitaire de Bâle
 - ▶ Bibliothèque centrale de Zürich
 - ▶ Bibliothèque universitaire de Zürich
 - ▶ Bibliothèque centrale de Soleure
 - ▶ Bibliothèque universitaire de Saint-Gall

- Ouvert en 2016



10

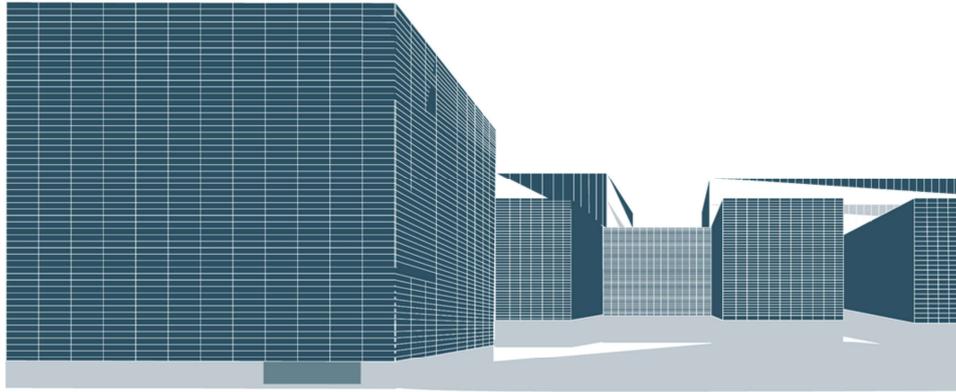
Les choix de construction de la Speicherbibliothek

- ▶ **Le lieu** : le choix du site a été fait en prenant en compte un temps de trajet vers les membres du réseau de 30 min maximum par la route, avec le critère du coût d'achat du foncier le plus avantageux. Fréquence de communication des documents par livraisons : 2 fois par jour.
- ▶ **Une construction modulaire** : le projet prévoit la construction de différents modules au fil du temps. Chaque module correspond à un magasin qui peut avoir ses propres caractéristiques (taille, conditions thermiques et hygrométriques, rayonnages...). Un seul module a été construit pour le moment (pour 1,5 M de volumes). La construction d'un deuxième est prévu en 2025-2026.
- ▶ **Climatisation passive des magasins** : les murs de 36 cm en béton et une isolation des murs extérieurs permettent de se dispenser de chauffage et climatisation dans les magasins, utilisation de la géothermie pour le chauffage des bureaux.
- ▶ **Protection incendie** : oxygène raréfiée dans les magasins
- ▶ **Production électrique** : l'électricité est partiellement fournie par des panneaux solaires installés en toiture.

11

Construction modulaire : choix identique à celui qui avait été fait pour le CTBnF et le CTLes, avec un site pouvant accueillir des extensions et une construction en « barettes » permettant l'ajout de nouveaux modules.

Présentation du Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur
(CTLes)



Bibliothèque régionale de dépôt

- Tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Ouvert en 1996
- 30 agents
- À Bussy St Georges (30 km de Paris)



Communication des documents

- Navette quotidienne à Paris pour répondre aux demandes en 24 heures
- Prêt entre bibliothèques
- Fourniture dématérialisée de documents



Stockage des collections

pour les bibliothèques de l'ESR d'Île-de-France

Cession

Les bibliothèques cèdent la propriété de leurs collections au CTLeS

Dépôt

Les bibliothèques restent propriétaires de leurs collections délocalisées au CTLeS, dont elles louent les espaces

Stockage provisoire

Stockage sans communication pour des besoins exceptionnels



Opérateur pour la mutualisation des collections

Coordination des plans de conservation partagée des périodiques thématiques et nationaux

13

L'établissement public administratif du CTLeS relève du Ministère chargé de l'enseignement supérieur.

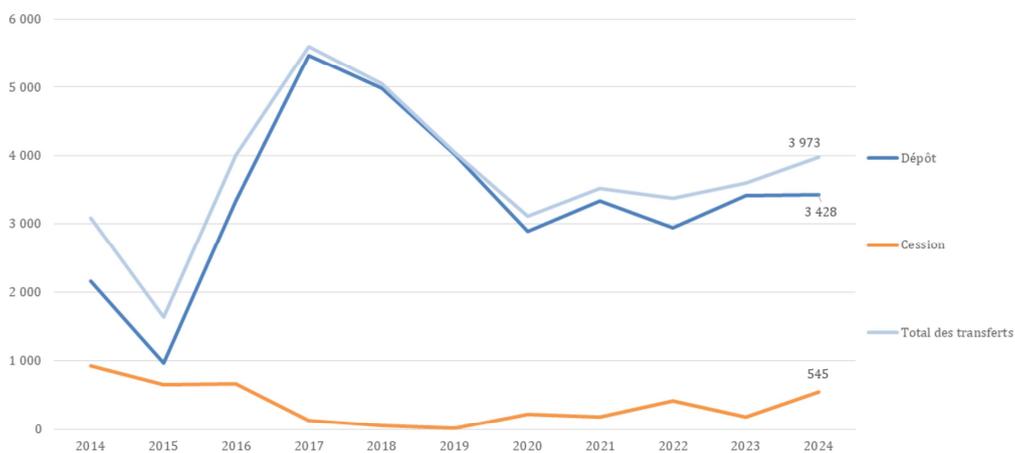
Son décret de fondation date de 1994, modifié en 2014. Il a ouvert en 1996 sur le site de Bussy-Saint-Georges (dans la ville nouvelle de Marne-La-Vallée). Les recettes viennent essentiellement de la subvention pour charge de service public (850 000 €), mais aussi de recettes propres pour location d'espace (575 000 €) et fourniture de documents (65 000 €).

Actuellement l'effectif est d'une trentaine d'agents.

Le CTLeS a pour mission première d'offrir un stockage distant aux bibliothèques universitaires d'Île-de-France, mais essentiellement parisiennes. Il constitue ainsi ce qu'on peut appeler **une bibliothèque régionale de dépôt**. Il permet aux bibliothèques qui utilisent son offre de stockage de libérer des surfaces dans leurs magasins saturés. Le recours au CTLeS a notamment permis deux opérations d'ampleur : la rénovation de la Bibliothèque interuniversitaires de la Sorbonne de 2010 à 2013 et la préparation du Grand équipement documentaire, appelé désormais l'Humathèque, du Campus Condorcet avec le regroupement sur place des collections de 2019 à 2021 avant l'ouverture du bâtiment du Campus à Aubervilliers. Les collections peuvent être stockées sous trois statuts. Cession – Dépôt – Stockage provisoire en cartons sur palettes filmées. Seule la cession permet de profiter au mieux des espaces de l'équipement collectif du CTLeS après dédoublement des collections. Le dépôt consiste en une juxtaposition de collections sans dédoublement, sans optimisation des espaces.

La conservation partagée centralisée au CTLes

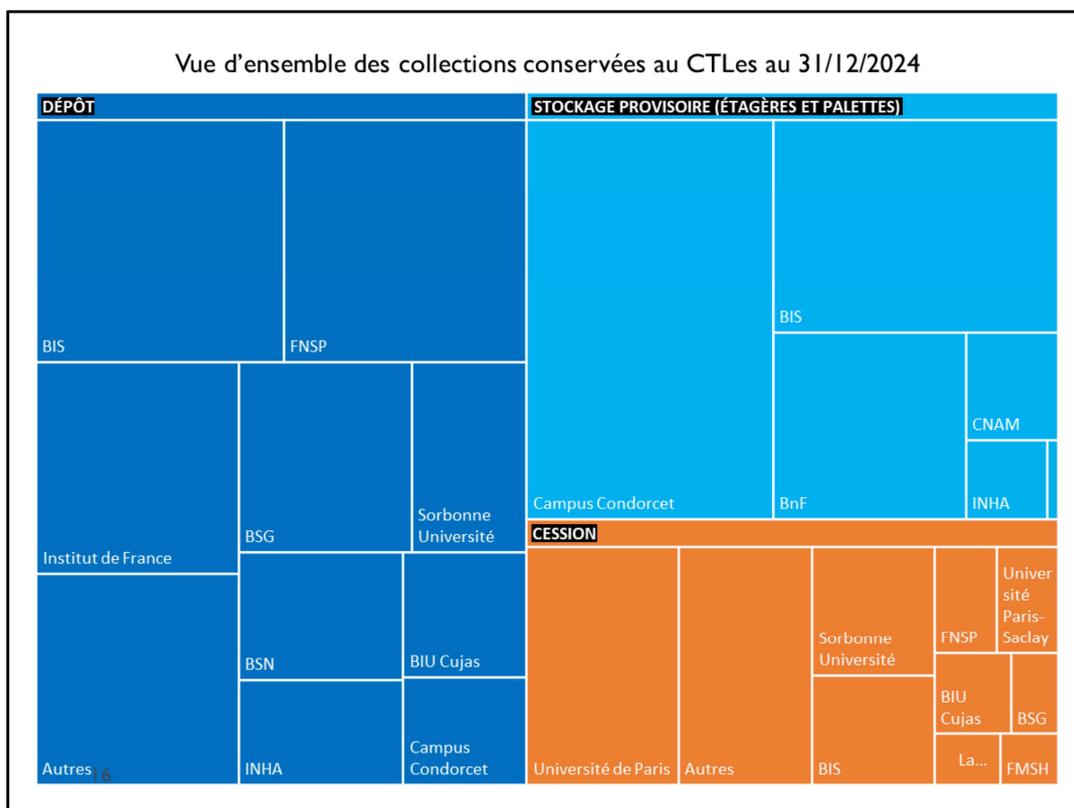
Les transferts de documents



- En 2024, le CTLes a reçu **4 km de documents** en provenance de **9 bibliothèques**.
- La part de cession est minoritaire : moins de **14 %**

15

- Les transferts au CTLes sont découpés en lots hebdomadaires de 100 à 120 m qui correspondent à la capacité de traitement de l'équipe, dans une programmation qui est établie deux ans à l'avance. Le CTLes passe un marché avec un transporteur pour ces deux ans qui fait les déménagements tous les lundis.



Vue d'ensemble, grosses masses.

Pour la part en cession : l'origine des fonds a été conservée mais ils appartiennent au CTLes sous ce statut.

L'Université Paris Cité est à ce jour l'établissement qui a cédé le plus grand nombre de documents au CTLes, avec la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUS).

L'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, comprenant la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) et l'Institut de géographie, et la BIU Cujas est le **principal déposant**.

Le **Campus Condorcet** et la BIS sont les deux plus importants établissements versants, **mais il ne pas se tromper sur le statut de stockage provisoire qui est impropre dans ces deux cas, car il s'agit plutôt de dépôts non enregistrés informatiquement**, parce que les versements de plus de 10 km chacun ont été faits en masse en une fois.

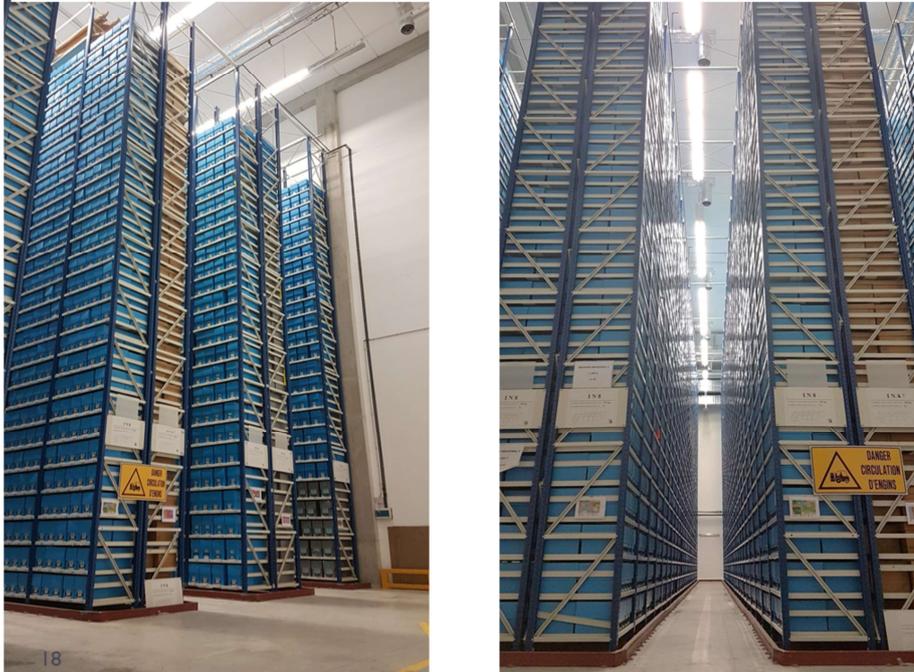
Case au titre manquant = Institut et « La » = La contemporaine



17

Les bâtiments du CTLes ont été conçu au début des années 1990 et optimisé pour la conservation (avec climatisation). Le dernier bâtiment a ouvert en 2016 avec un chauffage par pompe à chaleur moins énergivore.

Les magasins de grande hauteur



Le projet des années 1990 s'est inspiré de la bibliothèques de dépôt de l'Université de Harvard à Southborough (Massachussets) aux Etats-Unis avec des magasins de grande hauteur pour densifier le stockage, pour des collections à très faible taux de rotation.

La communication des documents

Nombre de communications



19

Le CTLes ne pratique ni accueil des lecteurs, ni prêt direct aux usagers. Il livre les documents demandés par les bibliothèques. Après la crise de la covid, le nombre de demande de fourniture de documents augmente linéairement. **Un véhicule de livraison du CTLes dessert les bibliothèques universitaires de Paris intra muros tous les matins.**

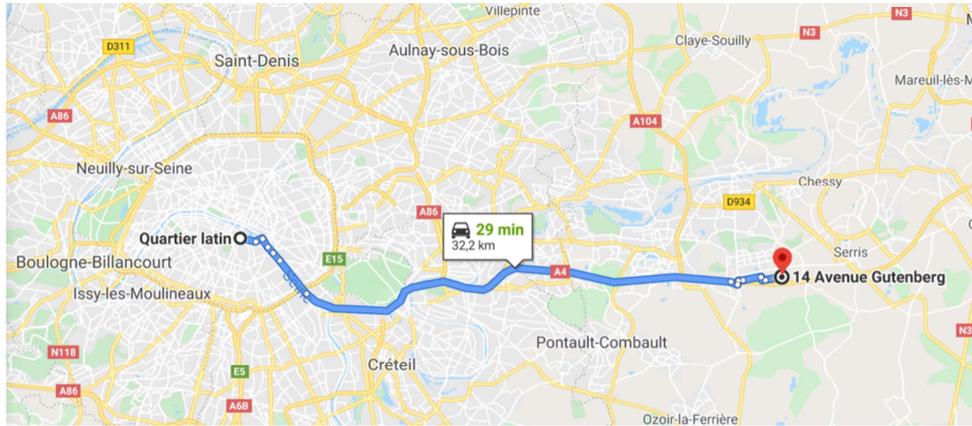
Les autres bibliothèques sont livrées par la Poste. La fourniture d'articles auprès des bibliothèques étrangères et de la BIU santé de Paris est dématérialisée.

Les demandes de la BIS, de Sciences PO (FNSP) et de l'INHA représentent 80 % de l'activité.

Le Campus Condorcet n'est pas pris en compte, parce qu'il est hors Paris intra muros et a mis en place sa propre tournée de livraison avec ses propres ressources.

La moitié des demandes portent sur les transferts effectués dans les 5 dernières années (obsolescence des collections même au CTLes).

La communication des documents par livraison quotidienne par la route des BU parisiennes



La conservation partagée répartie coordonnée par le CTLes

Les plans thématiques de conservation partagée des périodiques de l'ESR (PCP)

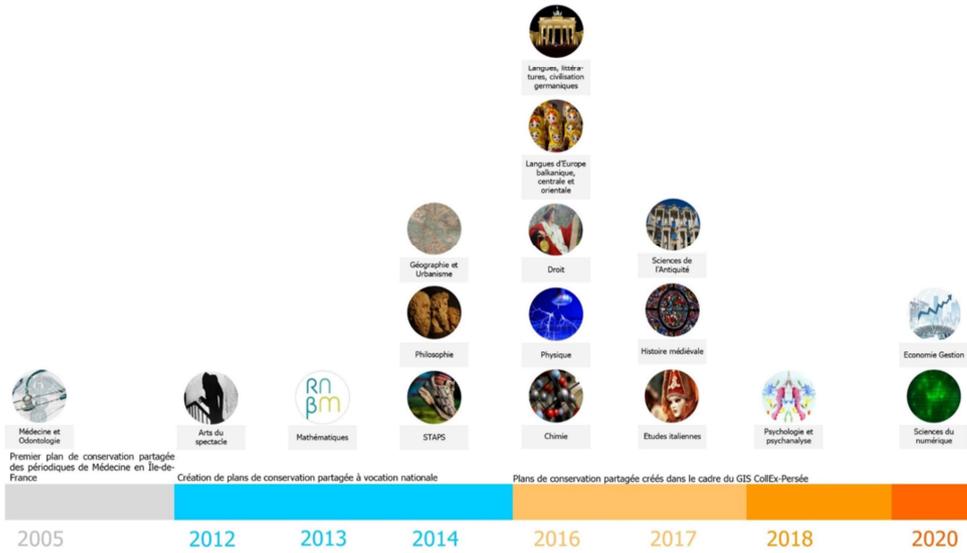
- Depuis 2004, le CTLes participe aux côtés de la bibliothèque interuniversitaire de santé de Paris au plan de conservation partagée des revues en médecine et odontologie.
- A partir de 2012, le CTLes crée un service dédié à la conservation partagée des périodiques de l'enseignement supérieur pour promouvoir cette politique.
- Par la modification du décret de 1994 en 2014, le CTLes devient un opérateur national en matière de mutualisation des collections notamment à travers les PCP.

Le CTLes propose :

- **une méthodologie,**
- **des outils informatiques,** en collaboration avec l'Abes (données de gestion dans le catalogue collectif national)
- **des formations,**
- **une assistance à l'animation des plans** (présence aux comités de chaque PCP, participation aux réunions tripartites avec les pilotes et membres des plans, réalisation de bilans annuels chiffrés),
- depuis 2016, **un soutien financier** à la création et au développement des PCP à l'occasion de recueils de besoins,
- **un transport en Île-de-France** pour faciliter les transferts de collections entre établissements dans la région.

23

Situation en 2024



En 2024, 17 PCP. 27 544 titres de périodiques de niveau recherche couverts.

Les futurs *plans de gestion des périodiques* : vers une convergence des réseaux Sudoc-PS et PCP

Depuis les années 80, 32 centres régionaux du Sudoc-Ps au sein des BU coordonnent sous le pilotage de l'Abes le **signalement des publications en série et ressources continues** dans un périmètre largement plus étendu que l'ESR (bibliothèques municipales, centres de documentation et d'archives, etc.)

En 2024, un groupe de travail interministériel (MESR, Ministère de la Culture) s'est réuni.

Préconisations :

- initier une politique documentaire nationale, collective avec des règles de fonctionnement communes et partagées
 - ✓ plans thématiques nationaux coordonnés et financés par le MESR
 - ✓ plans régionaux coordonnés et financés par le MC.
- abandonner un réseau de signalement généraliste et systématique des périodiques
- mutualiser les moyens affectés précédemment au réseau Sudoc-Ps et aux PCP : enveloppe de 700 000 € en 2026
- créer un nouveau dispositif autour des PCP pour concentrer les efforts de signalement des périodiques dans ce cadre.

Une convention interministérielle établie en 2025 (signée cette semaine du 16 juin 2025).

Un appel à manifestation d'intérêt auprès des établissements de l'ESR vient d'être publié à la suite par le CTLes et l'Abes avec deux volets (renouvellement de PCP AMI 1 et création AMI 2) pour lancer le nouveau dispositif qui prend le nom de ***plan de gestion des périodiques***.

Pour conclure, les avantages des PGP intégrés dans la politique documentaire des établissements partenaires

S'appuyer sur les PGP pour gérer ses collections

Aide à la conservation

- Identifier quels sont les titres à conserver en priorité
- Constituer une collection scientifique nationale de référence dont la conservation est répartie
- Financer du matériel de conservation
- Identifier la responsabilité de chaque membre du plan, établir une cartographie des collections conservées
- faciliter un désherbage concerté des collections imprimées, en vue d'une utilisation optimale des espaces

Aide au signalement

- Compléter et améliorer le signalement des périodiques de référence de niveau scientifique dans le catalogue national de l'ESR (Sudoc)

Aide à l'acquisition

- Focaliser les acquisitions sur les titres sur lesquels on est pôle
- Stopper des acquisitions sur les titres à rotation lente pour lesquels on est membre du plan
- Acquisitions à titre gratuit des fascicules manquants pour compléter les pôles, via les propositions des membres du plan

Articulation entre les collections papier et numériques

- Lien entre les PCP et les licences nationales
- Arrêter d'acquérir et/ou de conserver des titres pour lesquels on est membre du plan et pour lesquels on a accès à une version numérique
- S'appuyer sur la cartographie constituée pour rassembler une collection destinée à la numérisation ; définir des priorités pour les programmes de numérisation